

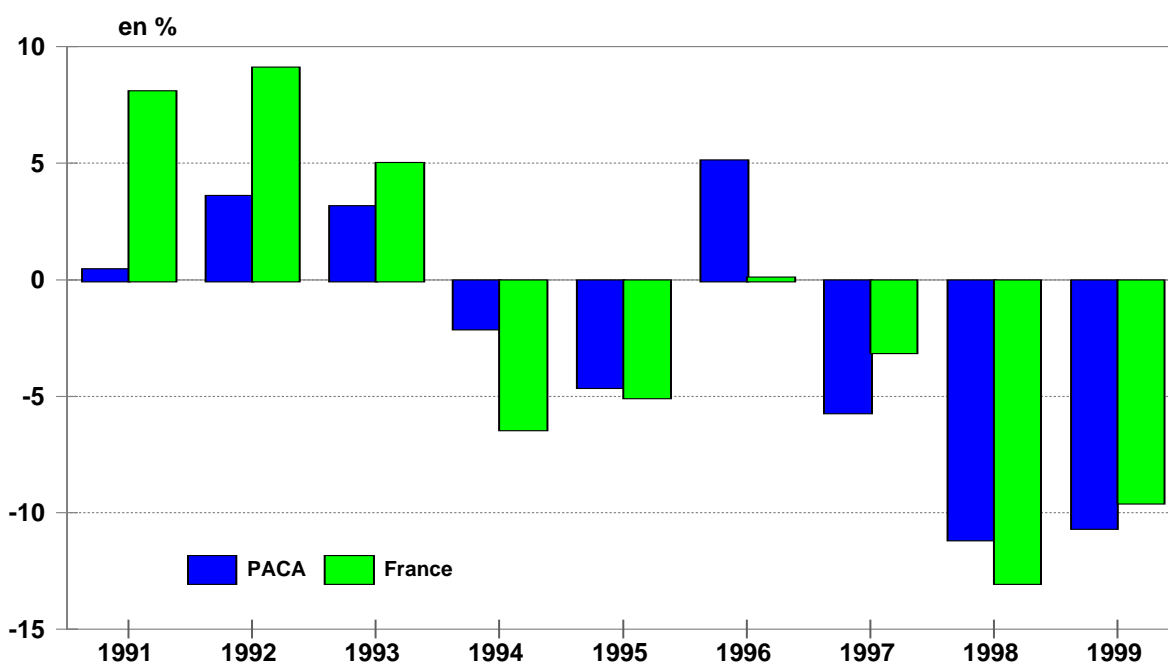
Défaillances d'entreprises

Année 1999

L'année 1999 a été marquée par une forte diminution des défaillances d'entreprises. Cependant, le taux de défaillance en Provence-Alpes-Côte d'Azur est un des plus élevés (2 %) de l'hexagone. A l'exception des Hautes-Alpes, les défaillances d'entreprises dans les autres départements de la région ont baissé en 1999.

Variation annuelle du nombre de jugements : France et région

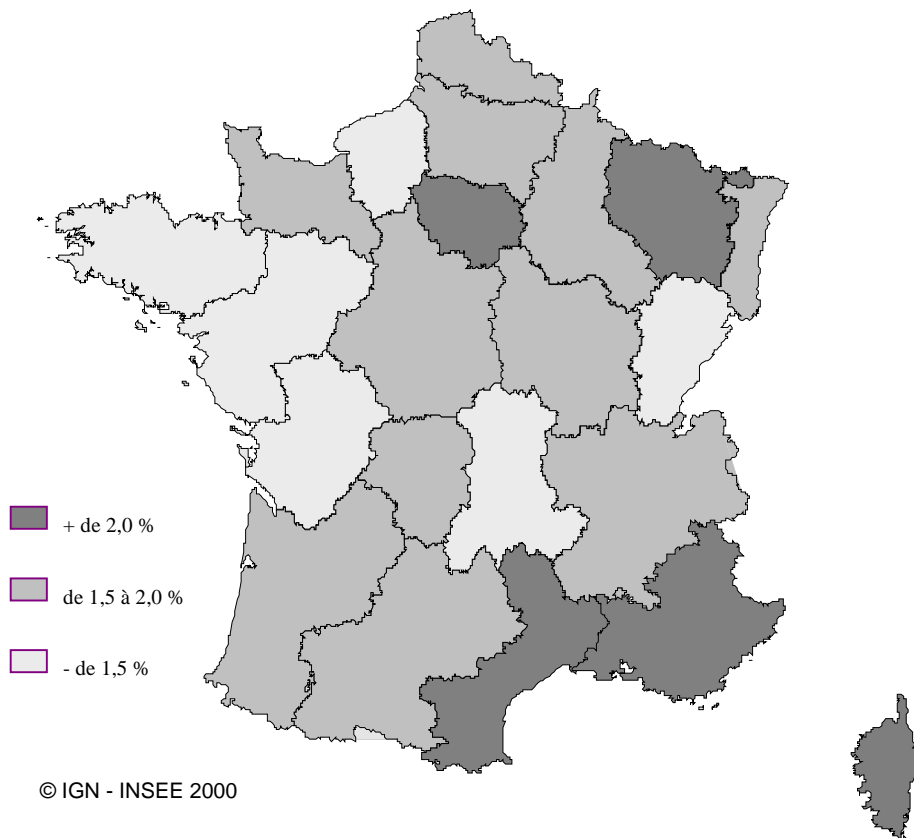
Pour la troisième année consécutive, on observe une diminution du nombre de défaillances d'entreprises toutefois moins importante qu'en 1998. Au niveau national, la tendance est identique.



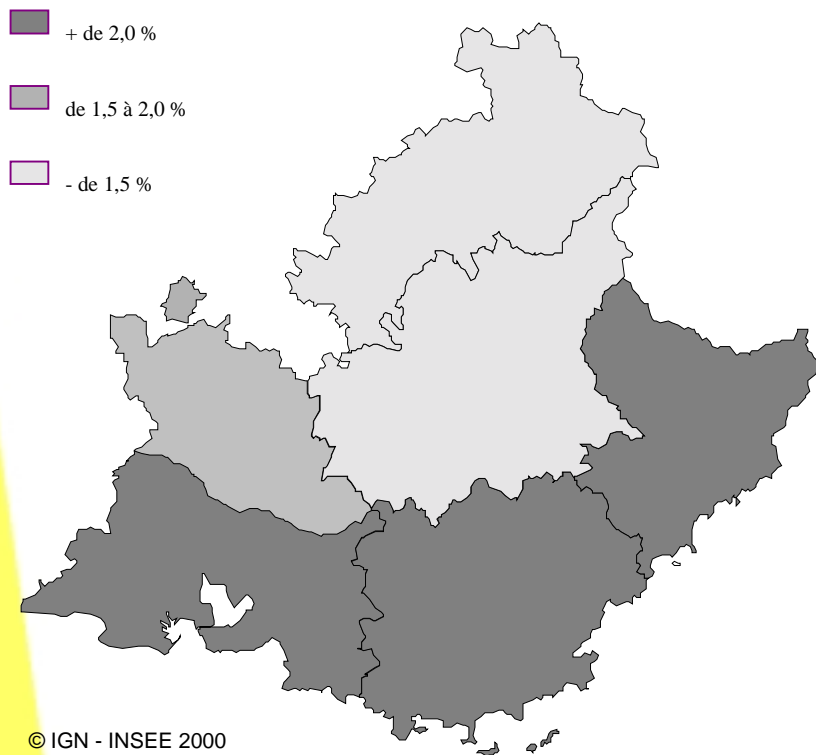
Source : INSEE - BODACC

© INSEE 2000

Taux de défaillance en 1999 par région et par département de PACA



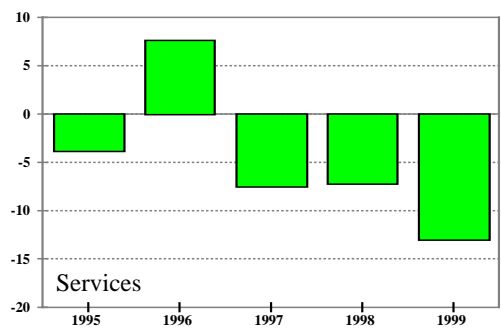
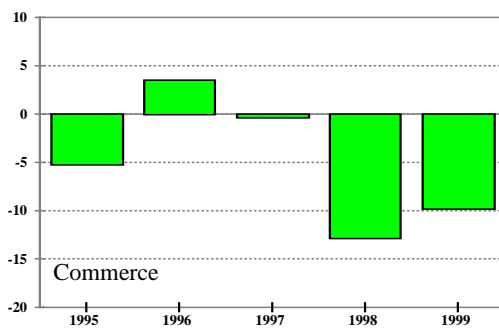
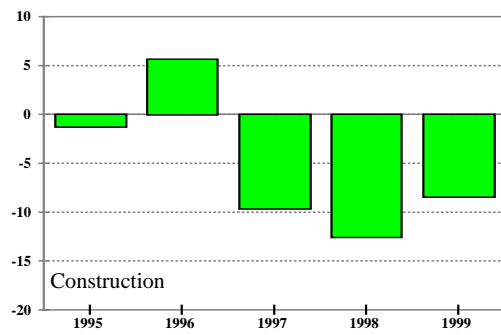
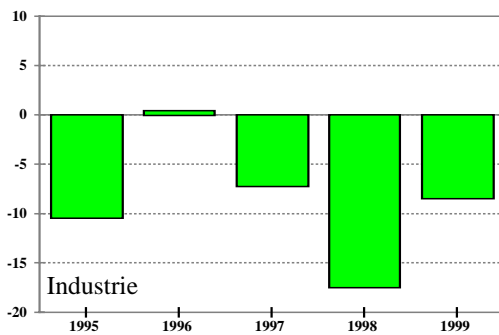
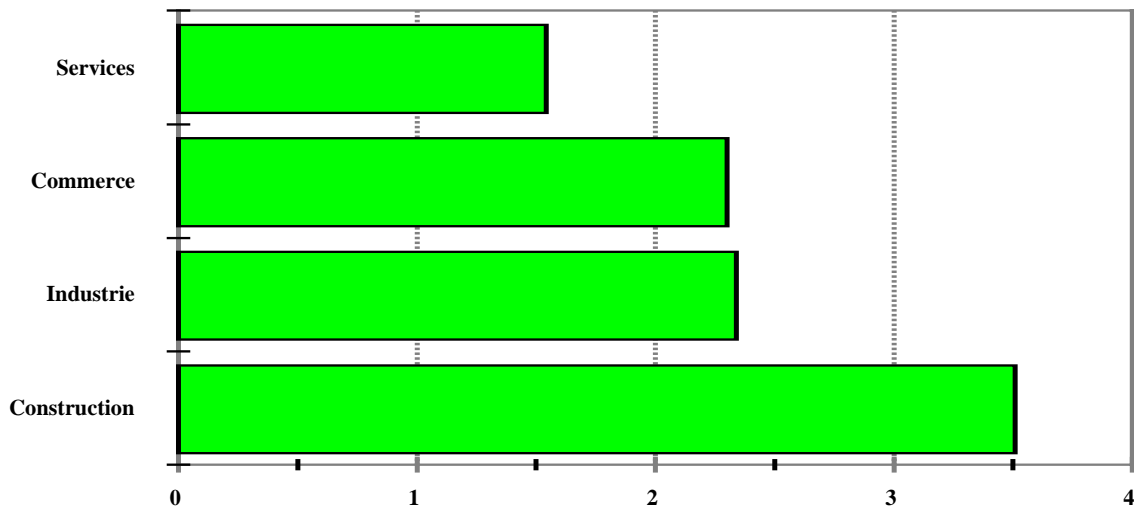
Neuf régions ont un taux de défaillance supérieur à celui de l'ensemble de la France qui est proche de 1,8 %. Le taux maximal est atteint en Corse (2,2 %) alors que le minimum est observé dans la région Auvergne (1,1 %). La région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec un taux de 2 % se classe au deuxième rang. Seule, parmi les régions comptant plus de 200 000 entreprises, Rhône-Alpes (1,7 %) a un taux inférieur au taux national.



Les Bouches-du-Rhône (2,1 %) et les Alpes-Maritimes (2,2 %) ont un taux de défaillance supérieur à celui de la région. Les départements alpins sont au-dessous du taux France entière.

$$\text{Taux de défaillances} = \frac{\text{Nb de jugements rendus en 1999}}{\text{Stock d'entreprises existant au 1/1/1999}}$$

Taux de défaillance d'entreprises par secteur en PACA (en %)



Source : INSEE - BODACC

Evolution par département

Nombre de défaillances	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Alpes-de-Haute-Provence	125	111	127	128	96	88
Hautes-Alpes	112	121	113	102	81	93
Alpes-Maritimes	1 840	1 665	1 852	1 579	1 454	1 338
Bouches-du-Rhône	2 058	2 045	2 233	2 263	2 059	1 788
Var	1 410	1 326	1 279	1 196	1 015	916
Vaucluse	608	603	569	552	467	399
PACA	6 153	5 871	6 173	5 820	5 172	4 622

Stock d'entreprises existant au 01 Janvier	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Alpes-de-Haute-Provence	7 198	7 293	7 400	7 227	7 214	7 408
Hautes-Alpes	6 840	6 991	7 177	7 275	7 333	7 453
Alpes-Maritimes	60 508	60 953	61 773	60 235	59 523	60 577
Bouches-du-Rhône	78 888	79 492	81 942	80 940	81 185	81 821
Var	42 880	44 149	44 741	43 902	43 905	44 729
Vaucluse	22 480	23 056	23 442	23 326	23 233	23 803
PACA	218 794	221 934	226 475	222 905	222 393	225 791

Source : INSEE - BODACC

Cessation d'activité et défaillance

Il ne faut pas confondre la notion de jugement d'ouverture de procédure de défaillance (dépôt de bilan d'une entreprise inscrite dans le cadre d'une procédure judiciaire qui ne se résout pas forcément par une liquidation) et la notion plus large de cessation (arrêt total de l'activité économique d'une entreprise). Les liquidations suite à une défaillance ne représentent qu'une partie de l'ensemble des cessations d'entreprises, de l'ordre de 20 % mais variable avec le temps et les secteurs d'activité (Voir « Les cessations d'entreprises depuis 1989 », INSEE Première numéro 461, juin 1996).

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsque l'entreprise est en état de cessation de paiement, i.e. n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Les statistiques de défaillances couvrent l'ensemble des jugements prononçant soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire soit directement la liquidation judiciaire. Elles ne tiennent pas compte de l'issue des procédures : redressement par continuation ou reprise, liquidation.

Chaque mois, le B.O.D.A.C.C. (Bulletin Officiel d'Annonces Civiles et Commerciales) publie des jugements intervenus aux cours des mois précédents. Des aléas techniques peuvent faire varier considérablement le volume des publications (vacances, grèves, rattrapages ...). Afin d'annuler ces effets et de présenter des séries cohérentes dans le temps, des séries de défaillances sont publiées en date de jugement. Toutefois, il faut attendre six mois pour obtenir la totalité des jugements au cours d'un mois donné.

Champ de l'étude.

Les séries donnent le nombre d'entreprises défaillantes pour l'ensemble des secteurs d'activités sauf ceux relatifs à l'agriculture (NAF 04 à 05), l'administration, la santé et l'action sociale, aux activités associatives ... (NAF 75, 80, 85, 95 et 99).

Ces séries sont disponibles depuis 1989 dans la banque de données macro-économiques de l'INSEE ainsi que sur MINITEL : 3615 code INSEE.

Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques - Provence-Alpes-Côte d'Azur - 17, rue Menpenti - 13387 Marseille Cedex 10

Tel : 04 91 17 57 57 - Fax : 04 91 17 59 58 - www.insee.fr/paca - Prix 10 F ou 1,52 euro - Code Sage : SIS008132

N° ISSN 1287-2954 N°ADEP : 0904B05337 Dépôt Légal : Septembre 2000

Directeur de la publication : Pierre Audibert

Pour vous abonner : Monique Campana Tél. : 04.91.17.59.12